



## Crédit a la consommation

-----  
Par LO4713LE

Bonjour

L'année dernière je suis passée par le concessionnaire Renault pour demander une LOA (location avec option d'achat). Sans véhicule, le contact se fait donc par téléphone. Le commercial est une connaissance de la famille. Il me propose alors une voiture qui correspond à mon budget dans la mensualité, il me présente les modalités de LOA...

Vu que je suis OK sur le prix (220?), je lance le bon de commande . Il m'explique que la location de la voiture fonctionne avec un organisme - la DIAC.

Je ne signe aucun document, tout est dématérialisé.

Il me demande un code pour valider une signature électronique pour lancer la commande de la voiture.

Je reçois un mail de la DIAC avec un contrat que je ne peux pas lire car avec un code.

Je demande le code ou le contrat au commercial qui m'envoie son offre commerciale avec le prix de la voiture (10000 +2000 ? de TVA) et la mensualité à 220? et un financement par la DIAC, ca correspond à ce qu'il m'a dit

Aujourd'hui un an plus tard, j'apprend que j'ai en fait contracter un crédit à la consommation.

Je tombe des nus et lui redemande mon contrat, il me renvoie l'offre commerciale et ne me donne aucune info sur le crédit sur les questions que je lui pose.

J'appelle la DIAC pour avoir mon contrat, là je découvre un crédit à un taux TAEG de 5,33%

Que dans le montant il y a une assurance facultative à 30euros par mois (la mensualité de la voiture est en fait de 190?)

les informations sur ma santé pour souscrire l'assurance sont fausses

La diffusion autorisée de mes informations y compris celle soumises au secret bancaire alors que je suis contre

De multiples informations erronées dans le contrat

Qui font que la voiture me coûte en fait 17000? et ça je le découvre un an après

Et le pire c'est que la signature de ce contrat de prêt n'est pas la mienne, il n'y aucune paraphe sur l'ensemble du document (53 pages)

Sur mon bon de commande, ou l'offre commerciale, il y a une mention de financement ou de crédit mais il m'avait expliqué que c'était les mots utilisés par la DIAC, en revanche ni le bon de commande, ni l'offre commerciale ne sont signés

Je n'ai signé que le papier pour récupérer la voiture

Que faire ??